

**École élémentaire Les Coteaux du Suzon**  
**Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 21 octobre 2021**

**Parents élus** : Mme Coutet, Mme André-Chenaud, Mme Gagnepain, Mme Bouillet, Mme Viret, Mme Knowles, Mme Roy, Mme Robitaillie, M. Maluski.

**Enseignants** : Mme Aubertin-Ridolfi, Mme Delmaire-Sizes, Mme Terrusot, Mme Gueuniot, Mme Ludwig, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

**Représentante de la Mairie** : Mme Blaya, conseillère municipale.

**DDEN** :

**Directeur du périscolaire** : M. El Kassimi El Mansouri.

**Absents excusés** : Mme Ferry, Mme Ostermann.

Ouverture de la séance à 17 h 35.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

**Fonctionnement du conseil d'école**

M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :  
211 votants pour 285 inscrits, soit une participation de 74,04 % : 172 suffrages exprimés / 39 votes blancs ou nuls, soit 81,52 % pour la liste.

**Présentation de la nouvelle équipe de parents :**

**Mme ANDRÉ-CHENAUD Élise** : maman de Gabriel en CP/CE1 et de Rose en CM2

**Mme VIRET Stéphanie** : maman d'Olivia en CP/CE1 et de Léonie en CM2

**Mme GAGNEPAIN Anne** : maman de Lola en CE2/CM1

**M. MALUSKI Laurent** : papa de Tess en CP

**Mme BOUILLET Audrey** : maman de Justine en CP/CE1 et de Clément en CE1/CE2

**Mme OSTERMANN Marie-Laure** : maman d'Alexandre en CE1/CE2

**Mme COUTET Gaëlle** : maman d'Albane en CE2/CM1

**Mme KNOWLES Susannah** : maman d'Aurélie en CM1/CM2

**Mme ROY Françoise** : maman de Lee-Lou et Maëlie en CE2/CM1

**Mme FERRY Caroline** : maman de Sarah en CP

**Mme ROBITAILLIE Catherine** : maman de Paul en CP/CE1 et d'Adam en CM2

M. Mathey rappelle les attributions du conseil d'école aux parents élus.

**Point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique**

Nous accueillons un total de 169 élèves répartis de la façon suivante :

20 élèves en CP (Mme Delmaire-Sizes)

23 élèves en CP/CE1 (5 CP et 18 CE1) (Mme Aubertin-Ridolfi)

24 élèves en CE1/CE2 (12 CE1 et 12 CE2) (Mme Terrusot)

24 élèves en CE2/CM1 (18 CE2 et 6 CM1) (Mme Gueuniot)

25 élèves en CM1 (M. Mathey et Mme Ludwig)

25 élèves en CM1/CM2 (6 CM1 et 19 CM2) (M. Blanchet)

28 élèves en CM2 (M. Mandrillon)

Nous avons eu deux départs depuis la rentrée de septembre.

Une personne AESH est présente dans l'école : Mme Paulette assurant une aide pédagogique auprès de certains élèves.

**Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est disponible et consultable sur le site internet de l'école.

**En cette période de crise sanitaire, tous les aménagements mis en place sont définis dans le protocole sanitaire de l'école. Ces aménagements étant provisoires, il n'y a pas nécessité de faire évoluer le règlement intérieur.**

## Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Les deux documents : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion ont été réactualisés pour cette année scolaire et envoyés à l'administration et à la mairie le 6 octobre 2021. Ils ont été présentés au conseil d'école.

## Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 10h.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de **3' 45"**. L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile a été réalisé le vendredi 15 octobre à 14h.

→ Pour cet exercice, l'objectif était d'évacuer les locaux suivant une procédure définie en conseil des maîtres sans focaliser sur le signal d'alerte :

- respecter le chemin d'évacuation
- garder le silence absolu durant la fuite
- fuite par marche rapide sans précipitation

→ L'évacuation s'est réalisée en **4' 30"** sans incident et sans bruit.

## Projet d'école

Projet d'aménagement de la cour de récréation :

L'**axe 2 de notre projet d'école** (Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante), ayant pour objectif d'améliorer l'accueil des élèves au sein de l'école et instaurer un climat serein, propice à la concentration des élèves en classe, s'inscrit dans le projet de désimperméabilisation des cours de récréation des écoles de Dijon mené par la ville.

A titre expérimental, deux écoles ont été retenues pour cette année scolaire dont Les Coteaux du Suzon élémentaire.

Ce projet se décline en trois phases :

- **Automne** : Phase de co – conception du projet :

Avec l'aide de l'association Latitude 21 et un cabinet paysagiste , organisation d'ateliers avec les élèves et les adultes de l'école et de l'accueil de loisirs.

→ L'objectif est de transformer les volontés collectives en réalisation opérationnelle.

- **Janvier – juin** : études opérationnelles

- **Été** : réalisation des travaux

La phase de co-conception est organisée en 5 ateliers.

Tous les élèves travailleront sur le projet en classe avec leurs enseignants, mais également sur les temps périscolaires. Dans un souci d'efficacité, un groupe d'élèves volontaires, trois par classe, sera constitué afin de participer de manière plus intensive aux ateliers animés par les intervenants.

- Atelier 1 : « Raconte moi ta cour d'école ! » → octobre 2021
- Atelier 2 : « Imagine ta cour d'école ! » → novembre 2021
- Atelier 3 : « Compose ta cour d'école ! » → décembre 2021
- Atelier 4 : Restitution du projet → janvier 2022
- Atelier 5 : « Participe au début du chantier ! » → juin 2022

## Aides aux élèves

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : l'équipe pédagogique a décidé de consacrer les 36 h annuelles à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques. Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe le soir entre 16 h 05 et 17 h 05 suivant un planning propre à chaque enseignant.

- L'accompagnement à la scolarité est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. C'est une aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants du cycle 2 (les lundis et jeudis) et du cycle 3 (les mardis et vendredis) après la classe. Les enfants sont recrutés par le centre de loisirs périscolaires pour un trimestre reconductible après consultation de l'équipe pédagogique de l'école. Les enfants sont encadrés par des animateurs recrutés par les PEP CBFC et sont répartis en deux groupes de 8 au maximum. Les animateurs aident les enfants à faire leurs devoirs, et à acquérir des méthodes d'organisation, de gestion de temps et de travail. Il n'y a pas de surcoût pour les familles, qui paient une prestation au centre de loisirs périscolaires.
- L'étude encadrée est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. Les enfants inscrits à l'initiative de leurs parents pour un trimestre reconductible font leurs devoirs en autonomie (sans l'aide d'un adulte) sous la surveillance de l'encadrant.

**L'espace Baudelaire** propose également un dispositif d'aide aux devoirs de manière plus globale avec des rencontres organisées avec les parents. Il s'agit du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et dont les parents ont des difficultés dans la gestion des devoirs et du suivi scolaire.  
 Cette année, les places disponibles pour notre école sont au nombre de 6.

### **Travaux d'entretien et d'équipement de l'école**

- Changement de sonnerie pour une moins agressive :  
 → Impossibilité de changer de sonnerie mais elle a été réglée sur un temps plus court qu'auparavant.
- Volets et stores de classe :  
 De nombreux volets fonctionnement très mal et ont besoin d'une maintenance très régulière.  
 → Ne faudrait-il pas tous les changer ?
- Une porte coupe-feu de la montée d'escaliers ne tient plus ouverte et rend le passage des classes plus délicat :  
 De nombreuses demandes ont été réalisées depuis septembre 2020.  
 → La réparation n'est toujours pas faite → la société Alcy est intervenue en octobre (1ère demande a priori ...), mais une pièce doit être commandée ...
- Fermeture à clés des salles de classe :  
 Suite à quelques incidents depuis début septembre (mercredi pm, ...) + chromebooks dans les classes, nous allons demander de pouvoir fermer les classes.

### **Association Coopérative Scolaire Coteaux du Suzon**

Les comptes ont été présentés lors du conseil d'école. Etant donné le contexte sanitaire, aucun voyage n'a pu être réalisé l'année passée. Après une année sans appel à cotisation, l'assemblée générale a décidé de relancer un appel à cotisation pour cette année scolaire car nous espérons que l'évolution de la crise sanitaire nous permettra de réaliser les activités annuelles habituelles.

#### Renouvellement des membres du bureau :

- Président : M. Mathey
- Trésorier : M. Mandrillon – Nous remercions Mme Terrusot pour la qualité de la tenue des comptes durant ces 5 années.
- Secrétaire : Mme Ferry (parents d'élève)

### **Fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire**

Les effectifs sont les suivants : le matin : 40 enfants, le midi : 130, pour le TAP : 110 et le péri soir : 50.  
 Il y a 4 animateurs permanents et 4 vacataires en fonction des différents temps périscolaires.

#### Activités :

- USEP : 1 cycle ultimate et 1 cycle hockey en salle.

- Sorties : skatepark le vendredi et patinoire le jeudi.
- Sensibilisation au handicap visuel : 4 séances.

#### Projets :

- Rénovation de la cour d'école.
- La capsule temporelle.
- Sensibilisation à l'alimentation en partenariat avec l'INARE.

Le périscolaire attire l'attention des familles sur les sujets suivants :

- la série à la « mode » : Squid Game → les enfants imitent la série sur les temps de jeux libres.
- les jeux qui imitent la violence.

### Activités sportives et culturelles

IETS : interventions sportives par des intervenants municipaux.

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
CP (Mme Delmaire-Sizes)	gymnastique	arts visuels (imagine ta course d'orientation cour)	
CP/CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi)	gymnastique	natation arts visuels (imagine ta cour)	course d'orientation
CE1/CE2 (Mme Terrusot)	athlétisme	gymnastique arts visuels (imagine ta cour)	course d'orientation
CE2/CM1 (Mme Gueuniot)	natation	gymnastique	course d'orientation
CM1 (M. Mathey et Mme Ludwig)	natation	badminton	acrosport
CM1/CM2 (M. Blanchet)	natation	badminton	acrosport
CM2 (M. Mandrillon)	athlétisme	badminton	natation

#### Activités des classes

→ APER : pour les classes de M. Blanchet et Mandrillon → planifiée en fin d'année scolaire.

→ Intervention en anglais des élèves du collège dans toutes les classes (2 fois dans l'année) → la première, le lundi 13 décembre 2021.

→ Projet école et cinéma pour 2 classes : CP (Mme Delmaire-Sizes) et CE1/CE2 (Mme Terrusot).

### Informations diverses

#### → Gestion de la crise sanitaire :

- La rentrée scolaire a été réalisée avec un protocole sanitaire de niveau 2 : approximativement le même par rapport à celui de juin dernier.
- Fermeture de la classe de CP/CE1 le 22/09 pour 7 jours car un élève testé positif. Pas d'autres cas durant la période d'isolement. Le retour s'est effectué le mercredi 29/09.
- Depuis le lundi 4 octobre, le protocole s'est assoupli et est désormais de niveau 1 (les élèves d'élémentaire ne portent plus le masque à l'école). → **Cette situation a évolué depuis le 15 novembre : retour au niveau 2 avec port du masque pour les élèves en classe.**
- Expérimentation d'une nouvelle procédure en cas d'un élève testé positif au Covid-19 : **la classe ne ferme plus**, désormais des tests salivaires sont réalisés très rapidement pour tous les élèves de la classe. Les élèves testés négatifs retournent en classe, les positifs sont à l'isolement et ceux non testés par refus sont également à l'isolement.

#### → Photos scolaires :

- Les photos ont été réalisées le 14 octobre.



### → Journée parrainage :

Encore cette année, le parrainage n'a pas pu être organisé à la rentrée en raison du protocole sanitaire (non brassage des groupes d'élèves).

### → Intervention infirmière scolaire (Mme Ladier) :

Cette année nous proposons une permanence tenue par Mme Ladier au sein de l'école à la fréquence d'une journée par période. L'objectif est de proposer aux élèves et/ou aux parents un temps pour rencontrer l'infirmière sur le temps scolaire.

→ Les 2 premières dates : mercredi 24 novembre 2021 et mercredi 26 janvier 2022.

→ Un mail explicatif a été adressé à tous les parents au retour des vacances de Toussaint.

Deux interventions seront réalisées par Mme Ladier sur cette année scolaire auprès des élèves :

- Intervention "Bonne année, bonne santé" pour les élèves de CM1 (en janvier).
- Intervention auprès des CM2 (2 séances par classes) : Éducation à la sexualité (mai / juin).

### → information sur les dérives liées à l'utilisation des réseaux sociaux

- Sur le temps scolaire : information, formation par le pôle pédagogique de la DSDEN (rencontre le 12/11 pour planification) → Les interventions cibleront les élèves de CE2, CM1 et CM2.

- Sur le temps périscolaire : information, formation par le centre numérique → 2ème partie de l'année.

### → Carte scolaire

- La prévision des effectifs vient d'être transmise : **143 élèves – perte de 26 élèves** (départ de 47 CM2 et arrivée de 21 CP). Nous serons certainement dans le champ d'étude pour fermeture. La carte scolaire sera arrêtée en février 2022.

→ Nous avons avec la maternelle sollicité une rencontre avec les élus pour une redéfinition éventuelle du secteur de l'école.

## Questions des parents

- « Je m'interroge sur l'organisation des sorties prévues cette année, est-ce que le calendrier est déjà posé en amont et le choix est fait ? (classe CE1/CE2) »

→ Les différentes sorties scolaires organisées au cours de l'année feront l'objet en temps voulu d'une information aux familles concernées.

- « L'école a fait le choix de communiquer avec les parents par email. Ce choix me convient complètement. En revanche, est-ce que les documents que nous devons retourner remplis (parfois dans des délais brefs) pourraient être envoyés en version modifiable afin que nous puissions également les retourner par mail (pour ceux qui préfèrent les imprimer et les remplir de façon manuscrite, cela resterait possible) ? (classe CE1/CE2) »

→ L'envoi des documents en .pdf permet d'assurer une réception correcte du document, je ne fournis donc pas de version .odt ou .doc. D'ailleurs les documents reçus de notre administration sont en .pdf, je ne peux donc pas les modifier (ex : ceux pour les tests salivaires).

Je ferai désormais, comme auparavant, passer les documents à remplir et à retourner à l'école par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Pour les délais, je tiendrai compte de la remarque, sachant toutefois que dans certains cas le délai est indépendant de ma volonté.

Les questions ci-dessous concernent le périscolaire. Les réponses sont données par M. El Kassimi El Mansouri, directeur du périscolaire.

- « Je suis une nouvelle fois étonnée qu'il n'y ait aucune communication de la part de l'équipe périscolaire. Les activités proposées restent floues (ou peut-être que le contexte ne permet pas d'en organiser), il n'y a pas eu de réunion de rentrée, nous ne connaissons ni les équipes, ni le programme de l'année. » (classe CE1/CE2).

→ Au vu du contexte sanitaire, le directeur ACM est intervenu durant la réunion de rentrée de l'école. Concernant les activités proposées, un affichage sera mis en place sur le panneau périscolaire côté grille.

- « Message envoyé au directeur du périscolaire lundi pour que les enfants restent au périscolaire mais il ne m'a pas répondu ni transmis au péri. » (classe CE1/CE2).

→ La question renvoie aux appels des familles lorsque le directeur ACM n'est pas en fonction.

Si le directeur n'est pas en fonction, les familles peuvent laisser un message sur le répondeur ou envoyer un sms pour formuler leur demande. Les demandes seront traitées à la reprise de fonction du directeur ACM. En cas

d'absence longue du directeur ACM, la ligne téléphonique est transférée auprès du responsable éducatif du quartier.

- « Quel est le mode d'emploi lorsqu'un grand (cm2) a l'autorisation de rentrer avec un petit (cm1) après le TAP ou au péri ? Faut-il prévenir le directeur du péri ou les animateurs du péri ? »

→ Dans cette situation, un formulaire est à compléter auprès du périscolaire. Si la situation est occasionnelle, se rapprocher du directeur ACM.

- « Question pour le périscolaire du midi : le taux d'encadrement et les activités proposées pour éviter le temps d'inoccupation pour les enfants. »

→ Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 18 enfants. Pour éviter le temps d'inoccupation, les animateurs doivent proposer une activité par temps périscolaire, cependant l'enfant a le droit de ne pas y participer. Dans ce cas l'animateur propose une activité libre en parallèle.

- « Des débordements d'un petit groupe non maîtrisé ont entraîné une punition collective chez les CM2. Cela a généré un sentiment d'injustice chez certains enfants. Les parents signalent aussi que les enfants se plaignent que ce sont toujours les mêmes activités qui sont proposées et qu'ils n'ont pas le choix. »

→ Effectivement, une partie de la classe des CM2 n'était plus dans le respect des règles et des consignes, donc l'équipe périscolaire a dû agir. Concernant la punition qui n'en était pas une, il s'agissait d'un temps de réflexion et d'écriture autour des règles de vie. Ce temps a été encadré par le directeur ACM.

### Dates à retenir

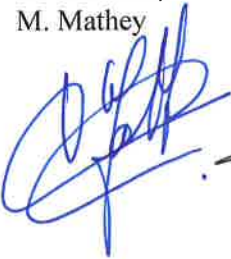
Les prochains conseils d'école : jeudi 3 mars 2022 ; jeudi 16 juin 2022.

La fête de carnaval : vendredi 11 février 2022.

La fête de l'école : vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.

La séance est levée à 19h30

Le directeur,  
M. Mathey



L'enseignante,  
Mme Terrusot



La secrétaire de séance et parent d'élève,  
Mme Chenaud

